

<p align="center">Compte-rendu de la réunion du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté du lundi 17 novembre 2008</p>
--

Réf. NS/CESC/3/PA

Réunion présidée par M. Bocquillon, Proviseur adjoint.

Début : 18 h 10 Fin : 20 h 00

Présents : Mme Germain, M. Pénicant (parents d'élèves), Melle Beliard, Mme Sureau (infirmières scolaires), Mme Bécognée et un stagiaire (vie scolaire secondaire), Melle Raguy (animatrice culturelle).

Excusés : correspondant Police, Mme Kraimps (parent d'élève), M. Gaudriault (représentant des Atoss), les représentants élèves.

* * *

Remerciements aux participants d'assister à la première réunion du CESC de l'année scolaire 2008-2009. Le Proviseur adjoint précise qu'il y aura 3 réunions annuelles.

1) Rappel des missions du CESC

Le Proviseur adjoint rappelle pour les nouveaux membres que le CESC est devenu la première instance de prévention dans les établissements du secondaire. Son rôle est réaffirmé dans le nouveau projet académique (2008-2012), la deuxième priorité étant « la réussite globale de l'élève ». De plus, le nouveau projet d'établissement du lycée (2008-2012) met en avant les actions du CESC dans son axe 1, objectif n°2 (« Mobiliser la communauté éducative sur les actions du CESC »). L'un des enjeux est d'articuler le plus possible les demandes du Conseil de la vie lycéenne avec les actions du CESC, ce qui est engagé actuellement. Le CESC dispose d'un budget propre. Ses quatre missions fondamentales ont été redéfinies par la circulaire du 30/11/2006 :

- 1) Education à la citoyenneté
- 2) Prévention de la violence en partenariat avec le correspondant Police du lycée
- 3) Aide aux parents et lutte contre l'exclusion
- 4) Education à la santé et à la sexualité, prévention des conduites à risques

Les infirmières scolaires qui ont statutairement des missions de prévention à mener, sont des personnels importants dans cette instance.

2) Actions engagées au lycée depuis la rentrée

- les ateliers sécurité routière en 2^{nde} (16 et 17 octobre 2008)

-un partenariat réussi avec le service sécurité routière de la DDE depuis 3 ans

-un écho favorable chez les élèves qui a été souligné également au Conseil de la vie lycéenne

-les ateliers ont insisté sur l'alcool et le partage de la route par les différents usagers

-tous les élèves sont repartis avec un éthylotest et un gilet rétroréfléchissant

Il est impossible de l'étendre à toutes les classes : dispositif très lourd ; surtout, la cible était les élèves de 2^{nde} qui vont entrer dans le dispositif de conduite accompagnée.

- le secourisme

Une première session de recyclage a eu lieu. La formation diplômante est prévue en mai 2009.

Une formation est aussi offerte aux élèves (notamment de terminales) et aux étudiants de CPGE.

- soutien psychologique

Une psychologue intervient dans l'établissement une fois tous les 15 jours. Elle est là pour écouter et éventuellement orienter les élèves vers d'autres professionnels.

Destinataires : Proviseure, Proviseurs adjoints, intendance, CPE lycée/CPGE, professeurs coordonnateurs et département, animatrice culturelle, représentants CESC au CA, fédérations (titulaires/suppléants), Correspondant Police, membres du CVL, associations étudiantes, Z d'internat, site lycée.

Le CESC avait demandé au service santé académique l'intervention d'une psychologue, non prise en charge sur le budget de l'établissement. Le lycée n'a pas été retenu.

- prévention en direction des associations étudiantes

La question de l'alcool a été évoquée lors de la réunion de la commission vie à la résidence en présence des Z d'internat et des représentants des associations. Les infirmières scolaires vont rencontrer les responsables des associations et s'assurer de mesures concrètes lors des futures échéances festives (présence de secouristes, utilisation des éthylotests avant de prendre la route, messages de prévention sur l'alcool, information sur les « cigarettes afghanes »).

3) Actions prochaines

- une démonstration aux personnels volontaires pour utiliser le défibrillateur (temps prévu de 1h en groupe)

Les services (Direction, vie scolaire, intendance) et certains personnels (veilleurs, agents, enseignants...) pourraient commencer en janvier 2009. Il s'agit de savoir d'une part où se trouvent les défibrillateurs dans l'établissement, d'autre part, de dédramatiser leur usage.

- l'éducation affective

Chaque classe de 2^{nde} recevra une formation de 2h (janvier à mai 2009). Les points abordés dans ces séances : contraception ; infections sexuellement transmissibles (dont papillomavirus) ; exploitation d'un support vidéo (« Petites histoires d'amour et de contraception ») ; la loi dans les relations filles/garçons. Pour les autres classes, sera présentée au CDI une exposition : « Les jeunes et la sexualité ».

Rappel de la campagne 2008 : « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit ».

- la journée du 1^{er} décembre 2008 (lutte contre le Sida)

Le Conseil de la vie lycéenne et le CESC souhaitent marquer cette journée : inviter une association (si possible) ; diffuser des spots de prévention ; organiser un concours d'affiches et de photos ; une opération ruban rouge au lycée avec distribution gratuite d'un préservatif à chaque élève (pilotage par l'animatrice culturelle).

- la participation de l'établissement à la journée du don du sang le jeudi 11 décembre 2008 (à l'infirmerie, 8h30-11h30 et 14h-16h30) pour les personnels et tous les élèves majeurs (une note de service sera rédigée).

Il est relevé le faible nombre des personnels ayant participé en 2007.

- la sécurisation de la placette devant le lycée (côté vie scolaire) aussi évoquée par le Conseil de la vie lycéenne : ce point sera discuté par le Conseil d'administration du 27/11/2008 puis la demande sera transmise à la Région.

4) Circulation de produits stupéfiants

Circulerait la cigarette dite « afghane » qui serait identifiable par un point rouge situé au niveau du filtre. Contenant du GHB, cette cigarette aurait un effet amnésique puissant.

Le CESC propose : d'informer les associations étudiantes et les élèves (infirmières scolaires, vie scolaire) ; de connaître précisément la circulation de ce produit auprès du correspondant Police.

5) Interdiction des boissons énergisantes dans les établissements

La vente de ce type de boisson explose (exemple du Red Bull) du fait aussi d'un marketing soigné auprès des jeunes (performance, énergie, puissance). Les dangers existent : excitabilité, fort dosage en sucre, caféine, taurine, arginine...et effet cardiaque. La circulaire du 11/07/2008 interdit « toute vente et tout usage » dans les établissements scolaires.

Remerciements à tous les participants.

T. BOCQUILLON Proviseur adjoint

Destinataires : Proviseure, Proviseurs adjoints, intendance, CPE lycée/CPGE, professeurs coordonnateurs et département, animatrice culturelle, représentants CESC au CA, fédérations (titulaires/suppléants), Correspondant Police, membres du CVL, associations étudiantes, Z d'internat, site lycée.

Destinataires : Proviseure, Proviseurs adjoints, intendance, CPE lycée/CPGE, professeurs coordonnateurs et département, animatrice culturelle, représentants CESC au CA, fédérations (titulaires/suppléants), Correspondant Police, membres du CVL, associations étudiantes, Z d'internat, site lycée.